

## ELECTION A LA PRESIDENCE DE L'ARTIC

# Anil Cassam-Chenaï prêt à remplir sous conditions

Président de l'association réunionnaise des technologies de l'information et de la communication (Artic) depuis deux ans, Anil Cassam-Chenaï annonce qu'il briguera un second mandat en juin à une condition : que l'association puisse disposer des moyens financiers nécessaires à son existence. Pour y parvenir, il propose d'augmenter les cotisations et de développer le nombre d'adhérents.

– Votre présidence s'achève bientôt. Serez-vous candidat à votre propre succession ?

– Je déclarerai ma candidature sous certaines conditions, en particulier financières.

Aujourd'hui, l'Artic vit au dessus de ses moyens et n'a pas les fonds nécessaires, par exemple, pour intégrer la Réunion économique.

Si la filière TIC veut exister en tant qu'entité visible, elle doit avoir les moyens de ses ambitions.

– Qu'attendez-vous plus précisément ?

– Lors de l'assemblée générale qui procédera à l'élection du nouveau président, je proposerai une augmentation des cotisations ainsi que leur calcul sur le chiffre d'affaires de la société et non plus son effectif. Nous avons besoin d'atteindre l'équilibre financier et il n'y a pas d'autre moyen. Aujourd'hui, il nous manque un trimestre de fonctionnement et je compte bien résoudre ce problème lors de l'assemblée générale. Nous avons besoin de garantir l'équilibre de l'association en 2009.

Je souhaite également qu'un maximum d'acteurs participent à nos instances. Une bonne partie de notre conseil d'administration est à renouveler et nous avons besoin de gens qui s'impliquent,

y compris au bureau. Je lance donc un appel à candidatures.

D'une manière générale, je pense que nous devons développer le nombre d'adhérents. Alors que la filière TIC compte plus de 400 entreprises, nous stagnons à 90 adhérents. Il nous manque la moitié des grandes entreprises et beaucoup de micro-entreprises. Nous devons réussir à les attirer en leur garantissant pour cela une plus grande pérennité. Le message que je veux leur adresser est le suivant : si l'Artic disparaît, les petits en paieront le prix fort. D'où mon cri de ralliement.

**« La filière qui va le plus souffrir »**

– Le travail préparatoire à la future loi-programme s'inscrit également dans la défense des petites entreprises...

– Nous avons obtenu gain de cause sur la zone franche globale d'activités. Il nous manque aujourd'hui des moyens au niveau social.

Si le projet de loi est adopté en l'état, la filière TIC est LA filière qui va souffrir le plus de la dégressivité des exonérations de charges au-delà de 1,4 fois le Smic. Les petites structures de 2 à 3 personnes paient leur salariés entre 2 200 et 2 400 € car cela demande des compétences très poussées.



« Si l'Artic disparaît, les petits en paieront le prix fort. »

J'ai sensibilisé Yves Jégo à ce problème mais je continue à positionner la filière TIC comme la championne de l'abandon de la dégressivité.

– Dans le cadre de la préparation de la loi-programme, certaines personnes ont estimé que les TIC étaient un thème transversal. Et ne nécessitent donc pas d'être considérés comme un domaine d'activité stratégique à part entière...

– C'est une vision trop limitative. Il y a aujourd'hui de nouveaux métiers, de nouvelles activités qui sont purement TIC. Les TIC doivent avoir leur existence à part entière dans la zone franche.

**« La Réunion économique a une phase de maturité à passer »**

– L'Artic frappe à la porte de la Réunion économique depuis plusieurs mois. Votre entrée est prévue pour bientôt ?

– La décision a été prise de repousser notre adhésion à l'année prochaine pour deux raisons : les problèmes financiers dont je parlais tout à l'heure. Mais aussi le fait que la Réunion économique a une phase de maturité à passer et doit décider dans quelles conditions elle ouvre la porte à des membres non fondateurs. Notre position est claire : nous ne voulons pas être des acteurs de seconde zone.

– Quel bilan allez-vous présenter le jour de l'assemblée générale ?

– Depuis deux ans, l'Artic a fait un gros travail. Je citerai notamment l'émission de télévision l'Artic Pratic, que nous allons reprendre en septembre prochain, le Forum

TIC, la charte VeryTIC, le site internet, la communication, la coopération régionale, l'intégration de la coulée numérique dans le projet Gerri, la mise en place début 2009 d'une école d'ingénieurs en TIC, les relations institutionnelles...

J'ai également initié le PINR, le pôle d'innovation numérique terrestre, qui doit permettre de créer 500 emplois tous les ans dans la filière en aidant les entreprises locales à s'exporter et en attirant des investisseurs étrangers. C'est une nouvelle formulation du projet de Vitrine des TIC imaginé par Dominique Gaudel il y a quelques années.

Les germes sont là. Ce sera l'un des projets à réaliser lors de la prochaine mandature. L'objectif est de créer une filière fédératrice autour de l'innovation. Il nous faut une ambition de type pôle de compétitivité pour la filière TIC.

– Vous attendez-vous à trouver de la concurrence en face de vous lors de l'élection du président ?

– Des membres exprimeront peut-être leur insatisfaction. Avant de devenir président de l'Artic, j'en ai été le secrétaire pendant six ans. Je m'opposerai à l'élection d'un président qui ne soit pas au courant des dossiers.

Selon moi, quelqu'un qui a l'ambition de prendre la présidence mais n'a pas le savoir-faire doit d'abord devenir vice-président avant, pourquoi pas, de prendre le relais dans deux ans. La présidence ne doit pas être un objectif en soi. Sinon on risque de dégoûter les bénévoles.

Entretien : Cédric BOULLAND

## LE CHIFFRE > + 3,5 %

Selon les données de l'agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos), l'emploi dans le secteur privé a progressé de 3,5 % dans les Dom entre les quatrième trimestres 2006 et 2007 contre 1,7 % pour l'ensemble de la France. Dans le même temps, la masse salariale a progressé de 6,4 % outre-mer contre 4,7 % au niveau national.

## QUARTIER D'AFFAIRES DE LA MARE

### Une vingtaine de sociétés et 400 emplois

Le président de la Cinor, Maurice Giroucel, et le maire de Sainte-Marie, Jean-Louis Lagourgue, étaient retenus au conseil général pour cause d'assemblée plénière. La deuxième tranche du quartier d'affaires de la Mare a tout de même été inaugurée hier midi en même temps que l'espace public et la réhabilitation du grappin.

Le bâtiment la « Turbine » (déjà entièrement occupé) vient s'ajouter au « Moulin » opérationnel depuis 2005. Au total, une vingtaine de sociétés parmi lesquelles Groupama et Soréfi emploient 400 personnes en lieu et place des friches industrielles de l'ancienne usine sucrière fermée en 1982.

« C'est la renaissance d'une zone qui a été le poumon de Sainte-Marie pendant des siècles », s'est réjoui hier le représentant de la commune, Antoine Minatchy. Au total, le quartier de la Mare compte près de 300 entreprises employant 2 500 personnes.

Réalisés sous maîtrise Cinor, les travaux se sont élevés à un peu moins d'un million d'euros. Pour le bâtiment la « Turbine » (ancienne centrale électrique), c'est un partenariat public-privé qui a été noué : il associe la Caisse des Dépôts, la Sodiac et CBo Territoria.

Cette dernière a également travaillé avec la SCE, filiale de Séchillienne Sidec, pour équiper le toit de 308 panneaux solaires produisant près de 90 000 kilowatts, soit l'équivalent de la consommation électrique de 30 ha-

bitations et de quoi éviter le rejet dans l'atmosphère de 70 tonnes de CO2 chaque année.

D'autres opérations du même genre sont prévues sur les futures constructions de CBo : la Zac du Portail à Saint-Leu (5 mégawatts de photovoltaïque soit davantage que les centrales solaires de la Saprim, de la Sitar et de Mgr réunies. Mais aussi la Technopole de Saint-Pierre dont la première pierre a été posée la semaine dernière.

#### Une pétition pour faire venir le tram-train

A la Mare, deux autres réalisations sont programmées pour un total de 20 000 m<sup>2</sup> de bureaux, à commencer par l'opération les Cuves qui sera surplombée de 5 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires.

Directeur général de CBo Territoria, Eric Wuillai, a rendu hier hommage à son président, Jacques de Chateaueux, à l'origine de la reconversion du site de la Mare en immobilier d'entreprise. 25 ans après, le projet a abouti.

Eric Wuillai a également lancé un appel à la Région : alors que le tram-train doit s'arrêter au rond-point de Duparc, il demande son prolongement de quelques centaines de mètres pour l'amener « au cœur de la cité de la Mare ».

Une pétition devrait circuler dans les semaines qui viennent dans la zone. Avec un argument de poids : 4 000 personnes travailleront ici dans quelques années.

C.B.



Eric Wuillai, directeur de CBo Territoria, et une vue aérienne du nouveau bâtiment inauguré hier à la Mare.

### GROS PLAN

#### LA FILIERE TIC REUNIONNAISE

Lors des Rencontres du Medef du 28 mars, le président de la commission TIC de l'organisation patronale, Dominique Gaudel, a effectué une présentation de la filière locale : un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros (y compris France Télécom, Orange et SFR), plus de 5 600 emplois (+60 % en 6 ans et un objectif de 10 000 emplois avant 2015), 480 entreprises et une valeur ajoutée multipliée par 2,5 en 5 ans.

Le Medef a identifié deux pré-requis à la réussite de la filière TIC locale : disposer de meilleures techniques, c'est à dire avoir accès à un meilleur débit et avoir une alternative sécurisante au Safe ; mais aussi bénéficier d'un accompagnement politique et financier afin notamment de consolider le secteur et de favoriser l'émergence de nouveaux services aux entreprises.

## REPRESENTATION DE LA CHAMBRE DE METIERS EN CDEC

### Le préfet dit non à Franck Robert

Franck Robert ne pourra pas représenter la chambre de métiers dans les semaines qui viennent en commission départementale d'équipement commercial (CDEC) : ainsi en a décidé le secrétaire général de la préfecture, Michel Theuil.

Alors que le représentant de l'institution consulaire en CDEC, Yoland Lenclume, ne s'est pas présenté (officiellement pour des raisons professionnelles) à la séance du 2 avril relative aux multiplexes de

Saint-Pierre, Franck Robert avait écrit à la préfecture pour lui faire part de son intention d'occuper ce fauteuil. Il avait mis en avant les « retentissements négatifs de cette affaire qui portent préjudice à l'image et l'intégrité de la chambre de métiers ».

Dans sa réponse, Michel Theuil explique que Giraud Payet fait l'objet d'un contrôle judiciaire mais pas d'une situation d'empêchement. Cela signifie qu'il est « seulement interdit

d'accès à la chambre de métiers, ce qui ne l'empêche pas d'exercer professionnellement un certain nombre de ses fonctions dès lors qu'elles se déroulent en dehors des locaux de celle-ci ».

Conséquence : Giraud Payet peut très bien, en tant que président de la chambre de métiers, représenter cette dernière en CDEC. Ou demander à son suppléant, Yoland Lenclume, de le faire à sa place.

Michel Theuil évoque également le calendrier : « Le tribu-

nal de grande instance de Saint-Denis doit statuer sur la situation du président en titre le 26 mai 2008. Il ne me paraît pas opportun dès lors de modifier la représentation de la chambre de métiers au sein de la CDEC avant cette date ».

La préfecture fait aussi remarquer à Franck Robert qu'il exerce ses fonctions de président « par délégation et non pas en qualité d'intérimaire ». Dur, dur pour l'intéressé.

C.B.

## la vie des entreprises

■ **Chateaux dans la presse économique.** La presse économique d'hier évoque la nomination de Jacques de Chateaux à la présidence du conseil de surveillance d'Axa. Dans les Echos, celui-ci parle d'Axa comme d'une « belle entreprise » à qui il pense « pouvoir rendre service » parce qu'il est « différent ».

Tout en insistant sur le fait que le vrai patron est le président du directoire, Henri de Castries, Jacques de Chateaux estime que le choc des

cultures peut « aider le directoire à se poser des questions ». Et pense qu'Axa pourrait donner « une encore meilleure lisibilité à sa stratégie de croissance et de diversification géographique ».

■ **Cadeau.** Clin d'œil à la Réunion : Jacques de Chateaux a offert à Claude Bébear un coffret unique en bois de tamarin réalisé par l'ébénisterie Vencatachellum et contenant 5 grands crus de rhum issus de collections personnelles ou des réserves de la distillerie de Savanna.